

LE STATUT SOCIAL

LIVRET DE FORMATION



MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Edito	2
Introduction	4
Place, situation et rôle des jeunes dans la société capitaliste. .	6
L'enjeu de la transition entre la formation et le travail : la suppression du chômage des jeunes	19
Pourquoi un statut social ?	24
L'enjeu du revenu pour les jeunes en formation	31
Déploiement de la campagne.	40
Concrètement le statut social c'est :	44
Lexique	48



Camille Lainé,
Secrétaire générale du MJCF

Edito

Jamais les jeunes n'ont eu aussi peu de perspectives que de nos jours. Mais pourtant ils ne cèdent pas à la résignation. Les combats qu'ils mènent le démontrent amplement : de la bataille pour une éducation de qualité jusqu'aux mobilisations contre la casse de nos droits, dont la lutte contre la loi travail est un exemple.

Notre génération veut se former, se réaliser, être utile à la société. Mais au final c'est notre dignité à tous qui est piétinée chaque jour. Et c'est le potentiel d'une génération entière qui est gâché, sacrifié sur l'autel du profit immédiat!

Ce que nous voulons, tient en un mot
d'ordre : un statut social unifié et protecteur.

Ce statut social c'est d'abord les conditions réelles de l'autonomie et de l'égalité. Nous voulons que chaque jeune puisse construire sa vie, comme il l'entend. Choisir la

formation de son choix, se déplacer, trouver un métier ou reprendre des études.

Ce droit à construire son avenir nous comptons bien l'arracher ! Il est plus que temps de s'adresser à ces milliers de jeunes qui refusent de rester des citoyens et des travailleurs de seconde zone. Nous portons l'ambition de sortir nos vies de la loi du marché et de la précarité. C'est ce que nous nommons le statut social.

Terminé les mesurette, les 1000 euros par-ci à telle association, l'intérim par là pour 4h un matin, la formation « réussir un entretien » par la mission locale du coin. Nous voulons un véritable statut sécurisant nos parcours de vie!

Ce livret marque un point de départ. A nous, jeunes communistes, de mener la bataille et de montrer que nous avons les solutions à leur crise. Rassemblons le plus largement possible autour de notre projet du statut social. Et en mars prochain, ce seront des milliers de jeunes à nos côtés qui d'une seule voix s'empareront du débat!

Introduction

Depuis notre ANA en mars 2016, l'ambition d'un statut social pour les jeunes est au cœur de notre campagne contre la précarité. Ce projet est une revendication de la JC depuis plusieurs années et le souhait de le développer s'était exprimé lors de notre dernier congrès à travers une résolution. Dans cette période où une grande partie des jeunes s'est mobilisée contre la loi travail et le démantèlement de notre avenir, le débat sur les solutions alternatives prend de l'importance. C'est donc plus que jamais le moment de montrer que nous avons les solutions !

Avec le statut social il s'agit de créer un cadre qui garantisse à chaque jeune le droit de construire son avenir dans des conditions dignes et émancipatrices. Cela passe par la reconnaissance de la spécificité de cette période fondamentale de la vie où l'on se forme dans tous les domaines et où les besoins sont d'autant plus forts. Ces besoins se sont d'abord des droits auxquels les jeunes doivent avoir accès sans distinction de situation. Il faut en finir avec la précarité et le chômage de masse, ils doivent être protégés, de la formation jusqu'à l'obtention du premier emploi stable. L'ambition du statut social est que notre génération rejoigne le droit commun, et qu'au-delà de celui-ci, il garantisse une réelle sécurité de parcours plaçant les jeunes hors de portée des

griffes du capital. S'ils sont aujourd'hui une cible privilégiée des capitalistes, ils peuvent également être la génération qui inverse la vapeur en construisant les fondations d'une société nouvelle.

Place, situation et rôle des jeunes dans la société capitaliste.

Qu'entend-on par jeunesse ?

Si à l'échelle de l'individu jeunesse se passe, à l'échelle de la société la jeunesse demeure. Cette période de la vie, ne fait actuellement l'objet d'aucune reconnaissance sociale. Tout au plus les jeunes seront considérés à travers leur taux de chômage. De plus le chômage des jeunes n'est pas perçu comme une problématique économique mais comme l'incapacité des jeunes à s'insérer dans l'emploi. On observe ainsi une suite de mesures spécifiques ayant pour conséquence d'exclure les jeunes du droit commun sans répondre à leurs besoins. Qui sont ces jeunes qui nous préoccupent et à qui nous voulons nous adresser ? À quelle partie de la population le statut social s'adresse-t-il ?

Il convient de définir le plus précisément et le plus simplement possible cette période. Cette tâche est loin d'être aisée, on le remarque d'ailleurs en voyant que nos propres statuts ne la définissent pas, quand bien même nous nous revendiquons organisation de jeunesse.

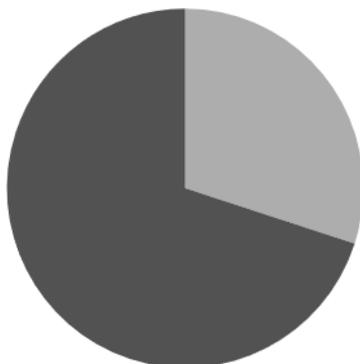
Il n'existe pas non plus réellement de définition usuelle, les réductions accordées aux jeunes se basent sur des seuils

arbitraires, changeants et segmentant. Ainsi à Nantes, le moins de 30 ans aura accès pack 15 - 30 de la région mais pas au tarif jeune réservé au moins de 26 ans, toutefois le moins de 18 ans aura accès à un tarif différent et le moins de 12 ans encore un autre tarif mais sera lui privé du pack régional pour lequel il faut avoir plus de 15 ans. A côté l'INSEE s'intéressera aux 18-24 ans. A cela se rajoute régulièrement une distinction selon que le jeune bénéficie du statut d'étudiant ou non.

Il est possible de définir la jeunesse comme le temps de la formation et de l'entrée dans celui de la production.

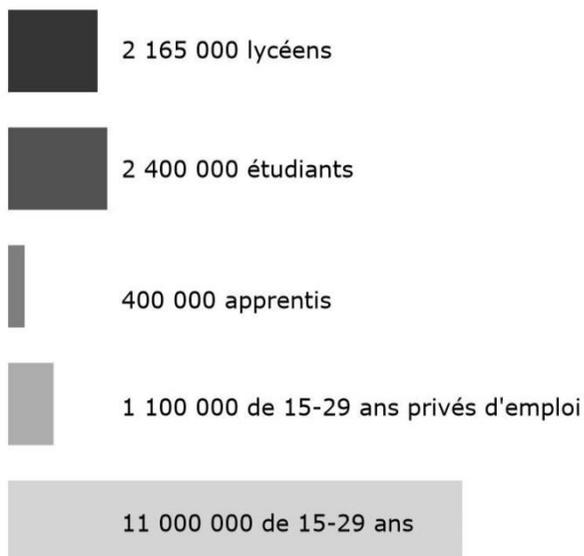
Le statut social a justement pour lui l'intérêt de s'inscrire dans cette période de transition. Matériellement cela correspondrait de la sortie du collège jusqu'au premier emploi stable. Durant cette période plus ou moins longue suivant les parcours, le jeune serait protégé par le statut du jeune travailleur en formation. Cette période de la vie constituant à la fois une force collective et une fragilité individuelle. Il y a ici un enjeu de reconnaissance pour permettre l'émancipation et la réalisation de tous et de chacun.

Part des moins de 25 ans dans la population en France



■ moins de 25 ans (30%) ■ plus de 25 ans (70%)

Occupation des 15-29 ans



Passage quasi systématique par un sas de précarité.

Taux de chômage (BIT 2016 T1)



La jeunesse est aujourd’hui une période caractérisée par une forte précarité d’emploi. Il faut entendre par là un rapport à l’emploi quasi exclusivement salarié (97,3% des actifs). De plus il s’agit d’un salariat dégradé et fragmenté par de multiples contrats d’exception. C’est également un salariat caractérisé par des contrats temporaires et où les temps partiels sont surreprésentés. A cela il faut ajouter le sous-emploi et la privation d’emploi.

Le taux de chômage des jeunes (15/24 ans) est près de trois fois plus élevé que celui du reste de la population alors même qu’une grande partie d’entre eux est inactif.

Cette inactivité peut être un temps de formation mais aussi parfois un temps à vide en attente d’une formation. L’aspect protecteur d’un diplôme pousse de nombreux jeunes à revenir à la formation après une première expérience professionnelle. Ce retour à la formation est loin d’être facilité. Il est

impossible de cumuler des indemnités chômage avec le statut d'étudiant, de plus les universités peuvent exiger des frais d'inscription fortement majorés pour la reprise d'études (1500€ l'année d'IUT à Nantes par exemple).

La combinaison de l'emploi et de la formation, permise par l'apprentissage, se fait dans des conditions salariales déplorables, le SMIC ne sert de référence que pour calculer des rémunérations inférieures. En outre le patronat est exonéré de la plupart des cotisations sociales normalement dues.

A cela s'ajoutent des formes de travail subordonné de types nouveaux, qui nous privent des droits rattachés au statut de salarié. Les services civiques en sont un exemple, mais également les statuts qui font miroiter l'indépendance comme celui d'auto-entrepreneur ou encore ceux qui sont liés à "l'économie collaborative" (Uber, etc...). En général ces situations sont des emplois masqués, où le degré de précarité et d'exploitation atteint son paroxysme.

Nous revendiquons la fin de ces statuts d'exception. Tout jeune qui travaille, de quelque manière que ce soit (en formation ou non), doit être rémunéré à minima au montant du salaire minimum. Et le fait qu'il travaille doit

automatiquement lui permettre d'accéder aux mêmes droits et à la même protection sociale que l'ensemble des travailleurs.

Les jeunes sont également davantage exposés à des emplois à temps partiel, souvent combinés à des études ou à d'autres emplois. A cela s'ajoute la nécessité pour beaucoup d'entre eux de travailler en dehors de leur niveau et domaine de compétence. C'est particulièrement vrai pour les étudiants, et les jeunes femmes sont également les premières victimes de cette précarité généralisée. En effet il leur est plus difficile de trouver un emploi, et leurs conditions d'emploi sont plus dégradées encore que celles des jeunes hommes.

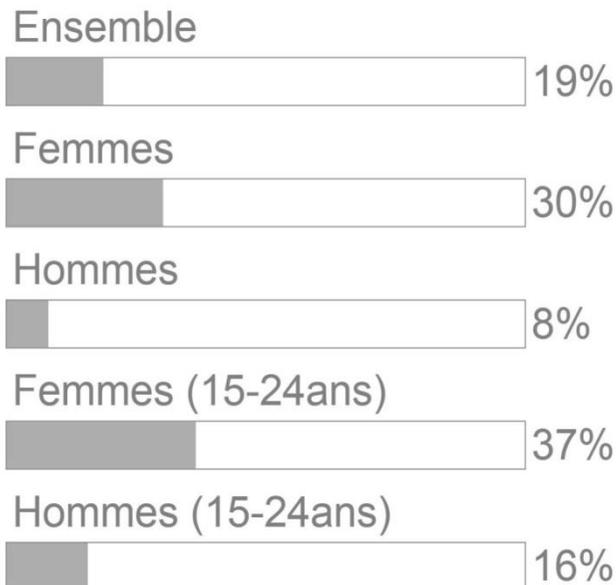
La conséquence est un véritable décalage de niveau de vie entre les jeunes et le reste de la population. Les 18-29 ans représentent 26,4% des pauvres alors qu'ils ne représentent que 17,5% de la population. Seulement 7% sont propriétaires de leur logement contre 58% pour la population en général. Signe de la précarité de leurs situations 15% occupent des appartements meublés alors que ce type de logement ne représente que 2% pour l'ensemble de la population.

Cette situation conduit également à retarder la prise d'autonomie des jeunes. La volonté de décohabitation est bridée et n'intervient ainsi que lorsque le jeune en a les

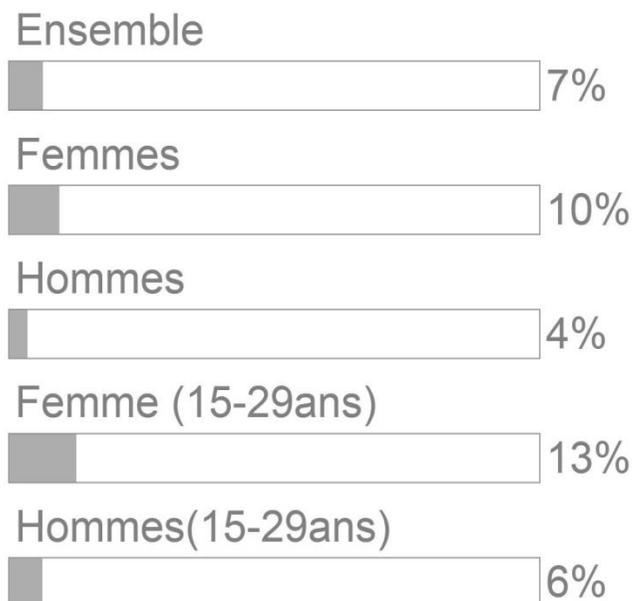
moyens financiers. Un phénomène de recohabitation est également observé et fait souvent suite à une perte d'emploi.

Cette période broie les aspirations de millions de jeunes et est subie comme une sorte de bizutage social inévitable. Pourtant cette période n'a rien de nécessaire et est même, à l'inverse, contreproductive par les potentiels qu'elle brise.

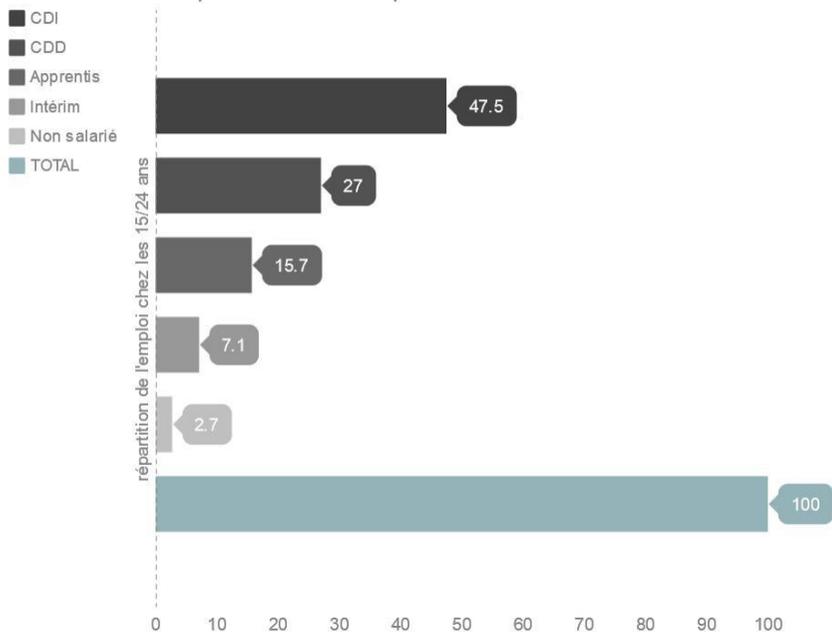
Part des temps partiels dans l'emploi en fonction du sexe et de l'âge (INSEE 2016T1(p))



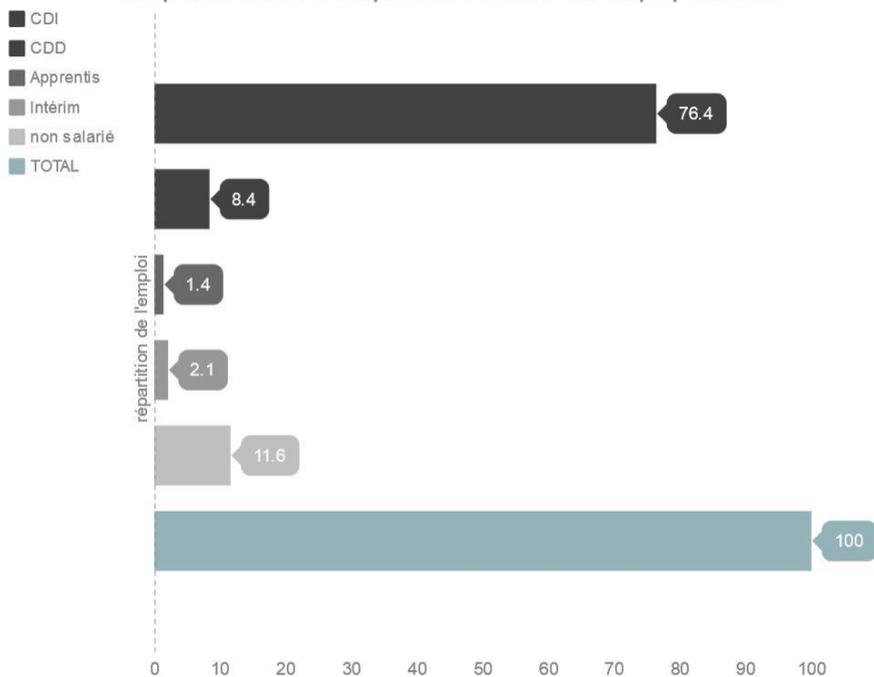
Taux de sous-emploi au sens BIT (INSEE 2014)

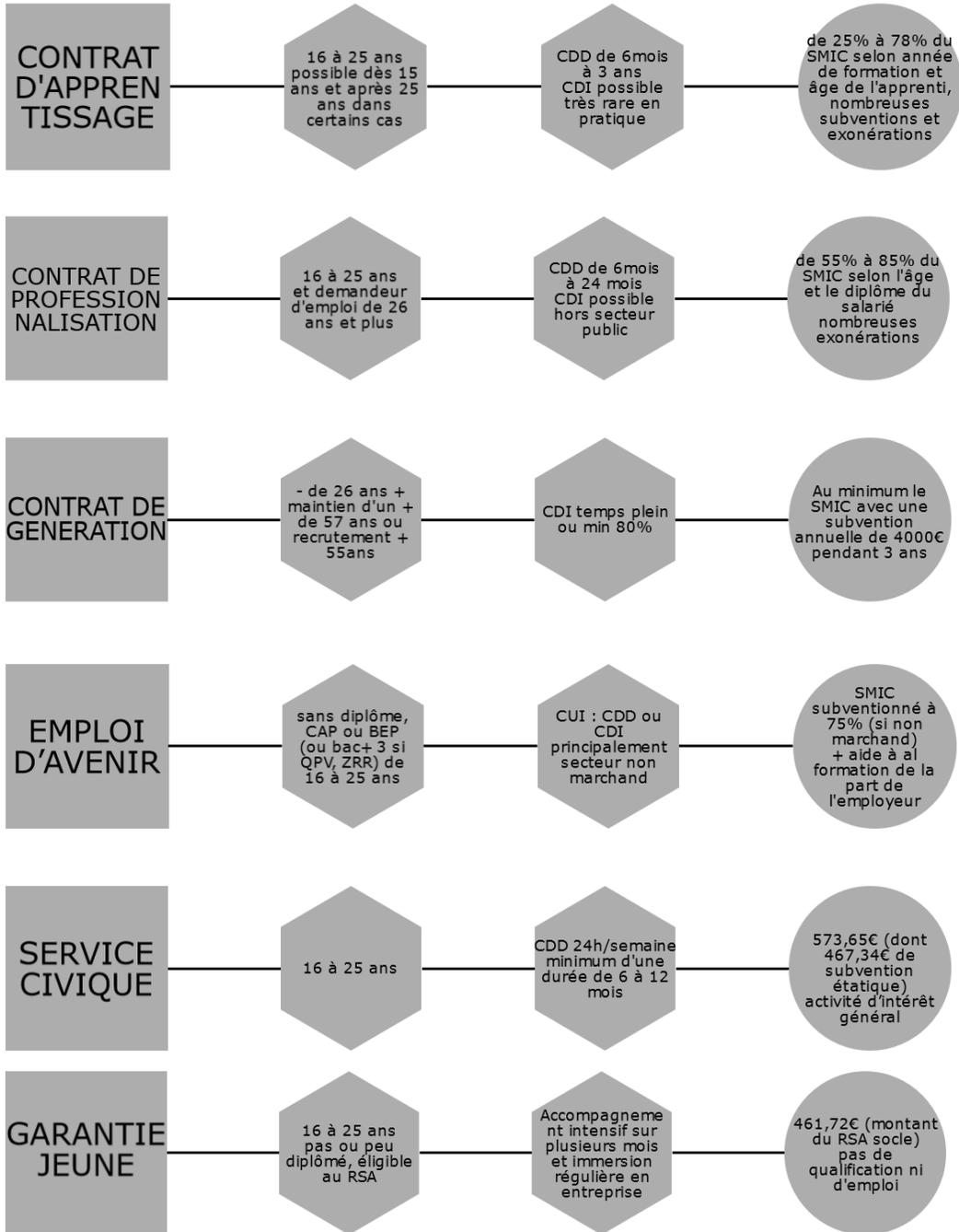


Répartition de l'emploi chez les 15-24 ans



Répartition de l'emploi ensemble de la population





Au-delà d'une période de vie individuelle, un rôle collectif particulier.

Nous avons vu plus haut à quoi correspondait individuellement cette période de la vie. Il faut aller plus loin et chercher à comprendre ce que collectivement les jeunes représentent, car ils jouent un rôle particulier dans la société, parfois malgré eux. Il ne s'agit pas pour autant d'aborder la question des « jeunes » de manière déconnectée de la question de la lutte des classes, mais les jeunes ne constituent pas une classe sociale. Jusqu'où la question spécifique de la jeunesse est-elle pertinente dans notre analyse critique du capitalisme et dans notre ambition d'en finir avec ce système ? En quoi les jeunes, dans leur position particulière, peuvent-ils contribuer au changement révolutionnaire ?

Ainsi les jeunes sont, comme l'ensemble de la société, traversés par la lutte des classes.

Toutefois l'organisation actuelle de la société fait vivre à l'immense majorité des jeunes une période durant laquelle ils partagent les mêmes problématiques. Le temps de la jeunesse est actuellement celui d'un mélange de formation et de production. Le lien à la production des jeunes est très majoritairement celui du salariat. La formation dans le

système capitaliste a pour principal objectif de former de futurs salariés. Les jeunes en formation peuvent donc être considérés dans leur immense majorité comme de futurs salariés. Il n'apparaît pas intéressant de se préoccuper de la frange marginale des jeunes qui se destinent par reproduction sociale à devenir des bourgeois.

Les jeunes sont d'abord un terrain d'expérimentation pour les capitalistes, une porte d'entrée de la casse sociale pour tous. Le sas de précarité par lequel ils sont contraints de passer est le résultat de stratégies et de politiques "jeunesse" depuis plus de 30 ans. Cette mainmise qu'ont les capitalistes sur le parcours de toute une génération vise à précariser l'ensemble du monde du travail à terme. Autrement dit les enjeux du conflit travail-capital s'expriment brutalement à travers le sort qui est réservé à notre génération. Et le stade avancé de dégradation matérielle que les jeunes connaissent actuellement témoigne de nombreuses années de rapport de force favorable à la bourgeoisie.

Force est de constater que les jeunes tiennent une position particulière par rapport au processus de production, et donc plus largement dans la société. Bien que pas complètement intégré dans l'appareil productif, collectivement les jeunes ont un rôle crucial dans la lutte des classes.

Mais dans le même temps, l'homogénéité qui se dégage dans les conditions matérielles d'existence des jeunes, les amènent à avoir des aspirations communes pour le présent comme pour l'avenir.

L'enjeu de la transition entre la formation et le travail : la suppression du chômage des jeunes

Le rôle de la formation et de l'orientation

La formation est une étape nécessaire du processus de production, il n'existe donc pas de frontière étanche entre formation et production. Autrement dit, à tout acte de production doit nécessairement précéder une formation, que l'on soit dans un système capitaliste ou non.

La société n'est pas figé mais en constante évolution, à la fois dans ses besoins et ses enjeux mais également dans ses moyens de production. La formation est donc nécessaire tout au long de la vie pour répondre aux besoins et aux défis collectifs. Actuellement la période de formation est au service du mode de production capitaliste et donc s'adapte aux besoins et aux intérêts de la classe dominante. En l'occurrence il s'agit pour eux de porter la main d'œuvre à un haut niveau général de qualifications, tout en limitant ou en baissant son "coût".

Le capitalisme évolue : profondément et rapidement, grâce aux progrès techniques gigantesques développés. Les innovations technologiques génèrent déjà des gains de productivité si importants, via l'automatisation notamment,

que de nombreux travailleurs sont aujourd'hui menacés par une situation de chômage massif.

Sur deux plans, la classe ouvrière évolue également. Économiquement, ce sont les pays en développement qui voient encore leur classe ouvrière progresser; preuve en est l'urbanisation croissante et les délocalisations dans ces pays. Quantitativement, les pays les plus avancés réduisent leur nombre d'ouvriers dans leurs usines. Qualitativement, ceux qui demeurent exploités sont de plus en plus formés.

Toutefois, le capital a réussi à prendre le virage d'une main d'œuvre de plus en plus formée et accumule aujourd'hui une avance considérable en termes de taux de profits qu'il peut dégager.

La "baisse tendancielle des taux de profits" identifiée par Marx reste d'actualité. Mais, force est de constater que le capitalisme bénéficie d'un souffle nouveau.

Répondre à ces enjeux est essentiel pour le capital et la question de l'orientation y est fondamentale. L'injonction au projet professionnel pèse de plus en plus tôt sur les épaules des jeunes. Il faut choisir, avec comme seule boussole la réussite en fonction des « capacités » individuelles, peu importe si le projet en question convient ou non... En réalité

aujourd'hui l'orientation organise la distribution des individus dans la société avec l'objectif de reproduire les inégalités et de conforter le fonctionnement actuel de la société. Il faut à l'inverse que chacun soit en maîtrise individuelle de son parcours dans un cadre tenant compte des besoins économiques et sociaux, notamment via un service public de l'orientation.

L'insertion professionnelle en question

Le rôle et les apports de la formation ne peuvent se réduire qu'à l'objectif de l'entrée dans la production. En effet la bataille des savoirs que nous menons ne saurait être menée que dans un but utilitariste. Cependant on se forme en premier lieu pour devenir travailleur, pour prendre part à la production via des savoirs et savoirs faire acquis, d'où l'expression « jeune travailleur en formation ».

Aujourd'hui cette « insertion professionnelle » est complètement maîtrisée par les capitalistes qui, comme vu plus haut, précarisent les jeunes pour satisfaire leurs intérêts. Se faisant, ils sapent leur avenir ainsi que les potentiels qu'ils représentent pour l'économie et la société. On remarque d'ailleurs que le seul financement social de la formation, que ce soit par l'Etat ou les caisses de solidarité entre les

travailleurs, n'est accepté que dans une vision utilitariste de la formation.

Il est impératif de tordre le cou à l'idée que la formation serait responsable du chômage massif que subissent les jeunes. C'est une idée largement véhiculée par la classe dominante, dont l'objectif est de masquer la réalité du chômage. Cette réalité est que le chômage est inhérent au capitalisme, que sur le marché du travail, il permet notamment de faire pression à la baisse sur les salaires. A l'inverse nous pensons qu'à la période de formation doit immédiatement succéder la période de production. Le statut social s'adresse donc à l'ensemble des jeunes qui ne sont pas encore "insérés" professionnellement, quel que soit leur situation actuelle (en formation, au chômage, en contrat précaire, etc...).

Le statut social a vocation à la fois de permettre l'éradication du chômage pour notre génération, et à la fois de créer les conditions de la réalisation de chacun.

Ainsi nous revendiquons la création d'un service public unifié de l'orientation dans toutes les filières de l'enseignement, doté de moyens matériels et humains à hauteur des besoins. Cela passe par la gratuité des formations, y compris des matériels. Tout ce qui est nécessaire à l'apprentissage doit être fourni.

Les formations publiques doivent être accessibles à tous et sans autre condition que les diplômes requis.

Un véritable droit au retour à la formation doit être créé, ouvrant la voie à la formation tout au long de la vie. Mettons fin à l'augmentation des frais d'inscriptions pour les personnes en reprises d'études.

Enfin, puisque plus que jamais les capitalistes s'attaquent à nos protections collectives, imposons l'enseignement obligatoire du droit du travail dans tous les lieux de formation.

Pourquoi un statut social ?

Répondre aux besoins pour construire son avenir : Unifier et universaliser les droits

La jeunesse comme période de vie revêt des enjeux et des besoins spécifiques, c'est aussi une période où on est plus fragile, plus vulnérable. C'est une phase de développement et d'apprentissage à tous les niveaux, ce qui implique des besoins importants, en termes d'autonomisation notamment, et pour envisager sereinement la construction de son avenir. Le service public est un des leviers qui peut permettre de relever ce défi au plus près des lieux de vie, de formation et de travail.

Or les services publics sont durement attaqués par des diminutions sans précédent des moyens que l'État consacre aux collectivités territoriales, mais aussi par les lois de décentralisation successives, dont l'objectif est la baisse des dépenses, la réduction des effectifs de fonctionnaires et la privatisation de grands secteurs publics. Avec la réforme territoriale l'État ne garantira plus l'égalité sur tout le territoire dans l'accès à des services publics pour tous.

Pour un jeune, il vaudra mieux vivre dans des régions riches s'il veut pouvoir accéder à un accompagnement dans ses

démarches, des aides pour les transports, une formation, etc. La mise en place du statut social, que nous voulons, ne doit pas dépendre du lieu d'habitation et ne peut être effective qu'avec des services publics de proximité renforcés, permettant un accès réel aux droits. Ces droits doivent répondre aux besoins en termes de logement, de santé, de transports, d'accès à la culture et au sport, en plus du droit à l'éducation et l'accès à la formation.

De plus, les multiples dispositifs, segmentant les jeunes en différentes catégories, sont, souvent inadaptés et difficiles d'accès.

Le fait d'être reconnu par un statut devrait automatiquement ouvrir l'accès à des droits unifiés, ambitieux et sur la base de l'universalité.

La multiplication de dispositifs, animés par des acteurs différents, ayant des bases différentes, a tendance à créer un ensemble incohérent et difficilement lisible par les potentiels bénéficiaires. La création d'un statut social unificateur de l'ensemble des dispositifs sociaux à l'égard des jeunes permet de répondre à ces problématiques. Cela permet également de faire bénéficier de droits de façon quasi-automatique, la seule acquisition du statut ouvrant la possibilité de bénéficier d'un panel de droits.

Ainsi nous revendiquons un accès gratuit aux transports publics et l'intégration du passage du permis de conduire à la formation. Parce que nous voulons que les jeunes s'épanouissent et vivent sainement le statut doit intégrer la prévention et l'éducation à la santé, et l'accès au logement public doit être renforcé. Enfin, le "temps libre" doit devenir émancipateur pour tous via la gratuité dans l'accès aux structures culturelles et sportives ainsi que par le droit aux vacances.

Intégrer le droit commun: Reconnaître et protéger cette période particulière de la vie

Du fait de l'absence de statut unifié, les jeunes sont également souvent exclus du droit commun en termes de protection sociale. Il s'agit pour nous d'affirmer le droit de bénéficier de la solidarité nationale. Ainsi au-delà de la bataille pour le service public, c'est aussi la bataille pour la sécurité sociale qu'il faut mener.

La sécurité sociale est la plus grande conquête sociale des travailleurs français. C'est une exception dans le monde entier qui repose sur l'idée de solidarité et de répartition. Ainsi cela permet l'assurance maladie, le versement des pensions de retraites, les allocations familiales, ou encore les indemnités

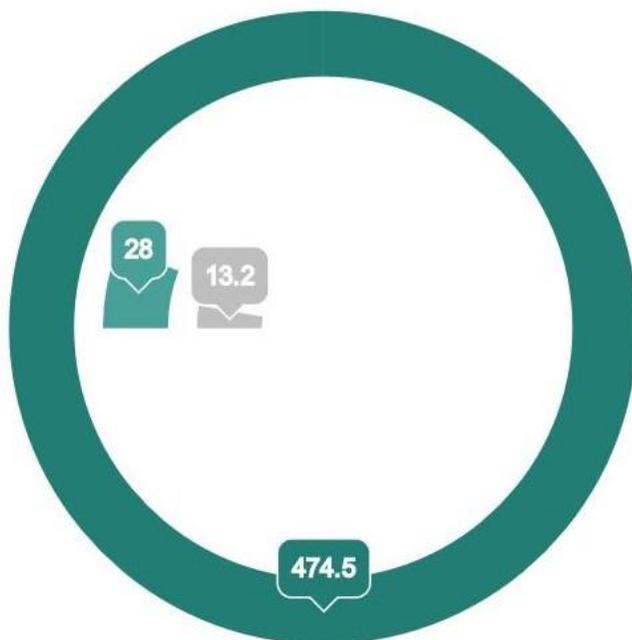
journalières en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, etc... Il n'existe pas de fondement plus sain pour un système de répartition que celui de l'universalité : c'est à dire un accès égal pour tous quel que soit son âge ou son statut. Le statut social doit donc permettre l'intégration des jeunes et des étudiants aux systèmes de répartition qui sont le socle du contrat social français.

Le financement des systèmes de répartition (chômage, sécurité sociale) repose sur la cotisation. C'est une ponction directe sur la richesse produite par les travailleurs, calculée à partir du salaire, qui est immédiatement mobilisée en fonction des besoins. De ce fait c'est le système le plus efficace et résistant qui soit. Les déficits des caisses ne sont dus qu'à la volonté capitaliste de mettre à mal ce système, notamment par la baisse et les exonérations de cotisations, la fiscalisation du financement, ainsi qu'une libéralisation progressive couplée à l'austérité.

Sur l'année 2014, les allègements et exonérations de cotisations patronales représentent plus du double du montant du déficit de la sécurité sociale sur cette même année.

Ainsi, les dépenses de la sécurité sociale en 2014 s'élèvent à 474,5 milliards d'euros. Le déficit est de l'ordre de 13,2

milliards d’euros (moins de 3 %), alors que les exonérations de cotisations patronales représentent 28 milliards d’euros (environ 6%).



■ budget sécurité sociale ■ exonérations de cotisations ■ déficit sécurité sociale

Cette protection sociale telle que conçue à la sortie de la guerre s’adressait aux seuls salariés excluant de fait les jeunes en formation. L’assurance chômage créé en dehors de la sécurité sociale suit la même logique excluant les étudiants des allocations chômages. En effet l’intégration des jeunes en formation à la protection sociale par répartition ne se posait pas de la même manière au moment de sa création, où l’immense majorité des travailleurs se formait rapidement et accédait directement à l’emploi.

Hors le temps de la formation initiale s'est considérablement allongé et détaché de la production, l'organisation du travail a évolué et le monde du travail lui-même s'est transformé. La gestion capitaliste de l'économie précarise l'ensemble des travailleurs et fait subir une précarité d'autant plus forte aux travailleurs en formation, dont le statut n'est pas reconnu. Ce double mouvement - casse de la sécurité sociale d'un côté et accroissement général des besoins sociaux de l'autre - implique qu'il n'est plus possible pour les travailleurs de répondre aux besoins nouveaux et croissants (notamment de formation) de leurs enfants "ayant droits". La solution n'est donc pas à chercher à l'échelle de la famille. Les jeunes ne peuvent et ne veulent pas être reconnus comme étant seulement des enfants de salariés, il s'agit bien de passer d'une solidarité familiale à une solidarité nationale.

"L'ambition est d'assurer le bien-être de tous de la naissance à la mort, de faire de la vie autre chose qu'une charge, un calvaire..."

Ambroise Croizat

Telle est la philosophie initiale de la sécurité sociale, avec laquelle il faut renouer. Cela passe entre autres par l'attribution d'un revenu pour toute personne en formation en dehors de l'entreprise.

De la même façon pour la retraite, il est impératif pour l'avenir de notre modèle social que les années d'études soient prises en compte comme des années de cotisation et que l'ensemble des jeunes puisse bénéficier des mêmes conditions d'accès à la retraite demain.

S'agissant de l'assurance maladie, nous revendiquons l'intégration de tous au système général et le remboursement à 100% des soins par la sécurité sociale.

L'enjeu du revenu pour les jeunes en formation

Le niveau de qualification augmente pour répondre aux besoins de technicité sur un marché du travail en constante évolution. Ainsi globalement le temps consacré à la formation initiale s'allonge. Une multiplicité de statuts couvrent cette période, diversité de situation qui elle-même s'étend. Cette absence de protection sociale efficace fait reposer les besoins des jeunes sur la solidarité familiale. Cette dernière ne peut constituer une réponse adéquate. Ce système entraîne une forte reproduction sociale privant les jeunes de leurs aspirations et privant la société des bénéfiques qu'auraient pu lui apporter ses derniers.

Nous pensons que, quelle que soit sa situation, être en formation ne devrait pas dispenser de vivre dans des conditions et un niveau de vie décents. Se former est un travail à temps plein qui ne doit pas souffrir de la concurrence d'une activité salariée pour le financer. Les prêts étudiants ne sont d'ailleurs pas non plus une solution satisfaisante. Il est donc nécessaire que les jeunes travailleurs en formation puissent bénéficier d'un présalaire, qui prendrait la forme d'un salaire étudiant dans le cas des étudiants, permettant de se consacrer pleinement à la conduite de leur parcours de formation. Ce revenu est un droit qui doit être reconnu. Il

s'agit d'universaliser un montant perçu, couvrant les besoins du jeune sur les temps où il ne produit pas et n'a pas encore intégré les dispositifs de solidarité propre au salariat, a contrario des dispositifs actuels de bourses, sélectifs et calculés sur la situation des parents.

Rémunérer celui qui ne produit pas?

Doit-on et peut-on être payés sans produire ? Si l'aspiration à vivre dignement ne peut être que partagée par les intéressés, c'est à cette question que nous risquons tout de même d'être confrontés en portant cette revendication du présalaire. Nous considérons que oui, il est légitime d'y prétendre et qu'il est possible de le financer. Pourquoi ?

D'abord il faut concéder qu'il y a bien une différence entre l'activité dans l'emploi (travail salarié) et celle en dehors comme étudier, se former ou encore chercher un emploi. Dans le premier cas on produit de la valeur, à la fin de la journée de travail, une production a été vendue.

Par valeur, il faut entendre valeur d'échange, qui est la seule qui soit convertible en monnaie et donc quantifiable.

Un salarié vend sa force de travail à un employeur, qui exploite cette force pour en tirer une plus-value, et qui permet sa reproduction en octroyant un salaire au travailleur. La plus-value est issue de la différence entre le prix auquel le patron paye la force de travail et le prix auquel il vend le produit de cette force de travail. Dans l'autre cas, il ne contribue pas à la création de valeur.

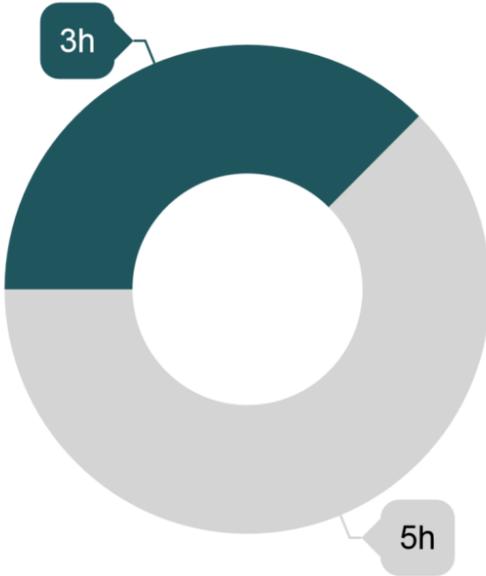
A la fin d'une journée de formation ou de recherche d'emploi aucun produit n'a été vendu, il n'y a pas création de valeur. Par conséquent la rémunération ne peut pas être directement liée à son activité, contrairement au salaire dans le cadre de l'emploi, elle ne peut être tirée du produit de son travail.

La production d'un bien se fait par l'addition d'un temps de travail sur une ou plusieurs matières premières, c'est ce dernier qui détermine la valeur du bien. Le temps de travail considéré est celui qui est constaté en moyenne pour la production d'un bien. L'habileté d'un ouvrier précis et l'efficacité de ses outils ne rentrent pas en compte, il s'agit d'un temps moyen. De la même façon que la valeur de la matière première est déterminée par le temps de travail nécessaire à son extraction.



Toutefois la valeur du bien n'a de sens que dans le cadre d'un échange. Un bien produit qui ne s'échange pas n'a pas de valeur. Cultiver son jardin, par exemple, est une activité certes productive, mais qui ne crée pas de valeur puisqu'il n'y a pas d'échange.





La valeur ne provient que du travail. La bourgeoisie accapare une partie de cette valeur par l'exploitation.

Schématiquement, sur une journée de travail de 8h seules 3h de travail seront utilisés pour payer le travailleur. Le reste de la valeur produite est appelé "plus-value". Ici sur une journée de 8h, 3 servent à payer le salaire et 5 sont du travail gratuit.



46€ : Valeur moyenne produite en une heure par un travailleur en France.

9,67€ : SMIC horaire.

1772€ : Salaire médian mensuel en France.

0 € : Cumul historique de la valeur produite par le capital.

299 milliards € : Coût du capital prélevé chaque année en France sur la richesse produite.

56 milliards € : Montant des dividendes versés par les entreprises du CAC40 en 2014.



Celui qui se forme ou recherche un emploi n'est pas pour autant inactif et fournit un travail. Mais ce dernier ne s'inscrit pas dans la production et ne crée pas de valeur. Dans le cas d'un jeune en formation il n'est pas privé d'emploi comme des millions de travailleurs, nous assumons le caractère improductif (non créateur de valeur) en voulant notamment mettre fin au salariat étudiant. En effet nous pensons qu'être en formation est un travail à temps plein. Notre ambition est donc d'assurer une rémunération à ceux qui sont dans cette situation, sans qu'ils soient contraints d'y ajouter un rapport d'exploitation salariale. Nous ne rejetons pas pour autant la formation sous forme d'apprentissage ou d'alternance. L'inclusion de la période de formation à une activité productive n'est pas mauvaise en soi. Toutefois aujourd'hui ce qui est proposé c'est une exploitation accrue sous prétexte de formation notamment par des réductions de salaires arbitraires.

Répondre aux besoins des jeunes sans qu'ils soient contraints de se salarier, c'est priver les capitalistes d'une armée de réserve bien utile.

Combien de milliers d'emplois sont occupés par des jeunes en formation ? Combien de jeunes acceptent de travailler pour des salaires au rabais parce qu'ils y sont poussés par leurs

besoins ? Assurer des conditions de vie dignes à ces millions de jeunes en dehors du salariat, c'est aussi empêcher qu'ils soient utilisés pour faire pression sur les conditions d'emploi.

Enfin les jeunes sont des travailleurs en devenir. La société doit donc prendre en charge ce temps de formation en le reconnaissant comme une étape nécessaire et indispensable à la production. C'est donc à la fois un droit qui doit être reconnu individuellement à chacun, et à la fois une solidarité collectivement consentie des travailleurs d'aujourd'hui envers ceux de demain.

Cotisation, sécurité sociale par répartition, de quoi parle-t-on ? Comment finance-t-on le présalaire ?

Les moyens pour répondre aux besoins sociaux existent. Le pays n'a même jamais été aussi riche tellement la productivité, c'est à dire la capacité à produire des richesses, est élevée. C'est justement à partir de cette richesse produite qu'il faut tirer les moyens de financer ce revenu pour les jeunes, en le liant à l'idée qu'il faut leur permettre de devenir producteurs. Comme dit plus haut, le temps de la formation, et a fortiori celui de la recherche d'emploi, est un temps nécessaire à celui de la production. Cette revendication peut paraître utopique, elle s'inscrit pourtant dans la continuité des conquêtes du camp du travail sur celui du capital.

Au final à travers la reconnaissance du temps de la formation, c'est la question du temps de travail qui est posée. Cette dernière est un marqueur du mouvement ouvrier. De la journée de huit heures, à la semaine de 40 heures en passant par la retraite et les congés payés, c'est, avec les salaires, un des principaux points d'affrontement de la lutte des classes.

La retraite pose la question du temps de travail sur le temps de vie. C'est l'idée que le travail salarié ne doit être qu'un temps de la vie.

Le choix fait en France d'un système de répartition est une vieille revendication du mouvement ouvrier. La valeur produite par ceux qui travaillent doit permettre aux plus âgés de ne plus avoir à le faire.

Le temps de formation qui s'allonge doit devenir pour les jeunes un temps des possibles où chacun doit pouvoir trouver sa voie et se construire en tant qu'individu et citoyen. Le temps de la formation ne doit plus être le temps de la précarité mais le temps de l'émancipation. A l'image de la branche vieillesse, la sécurité sociale peut répondre à cet enjeu.

Le statut social doit s'accompagner d'une restructuration de la sécurité sociale afin de pouvoir lier au mieux les droits, de la formation jusqu'à la retraite en passant par l'emploi, et ainsi sécuriser les parcours de vie. Ainsi il s'agirait de permettre aux travailleurs de subvenir aux besoins de formation des futurs travailleurs. De la même façon que la branche vieillesse a permis aux seniors de ne pas dépendre de leurs enfants, une restructuration de la sécurité sociale pourrait permettre aux jeunes de ne plus dépendre de leurs parents. On passe d'une solidarité familiale à une solidarité nationale. On met fin à la précarité des jeunes en les unissant parce qu'un présalaire à un seuil ambitieux doit permettre de mettre fin aux conditions matérielles de la reproduction sociale.

Cela suppose enfin de renforcer le financement de la sécurité sociale, par la cotisation en augmentant les salaires, et par une plus forte part de socialisation des profits.

Déploiement de la campagne.

Le questionnaire

L'heure est donc au rassemblement et à la mise en perspectives autour de nos propositions. Nous avons fait des milliers de contacts dans les manifs et nous construisons du commun avec d'autres organisations dans le cadre de la mobilisation. Forts de tout cela, profitons de la rentrée pour solliciter et rencontrer à nouveaux ces organisations et ces contacts, pour mettre en débat notre projet. Nous avons un outil qui correspond aux aspirations des jeunes, notre appel « Relève la tête », et des propositions concrètes dans la charte revendicative du congrès pour gagner la reconnaissance qui leur est due. Pour mener à bien ce processus, il nous faut construire un support permettant d'aller à l'échange dès septembre : un questionnaire sur les droits des jeunes. Celui-ci sera construit sur les axes qui font la structure du statut social que nous revendiquons. Ainsi ce sera l'occasion, dans toutes les fédérations, de mener la bataille et de démarrer fort avec la fête de l'Humanité. Lors de la Fête, des débats seront initiés sur cette question des droits. Question qui serait au cœur d'initiatives locales jusqu'au retour des vacances de la Toussaint ou nous les mettrons en perspective nationalement sur une semaine d'action.

Ce questionnaire se veut être un outil de valorisation de nos propositions. Il va nous permettre de nous appuyer sur les aspirations légitimes des jeunes pour mettre en valeur nos solutions comme débouchés concrets à celles-ci. Il ne s'agit donc pas d'un outil d'étude scientifique mais davantage d'un moyen d'aller au contact, d'engager la discussion, de convaincre et de garder contact.

Les assises

Au mois de novembre, dans toutes les fédérations, qui le peuvent matériellement, des assises locales rassembleront les organisations politiques, syndicales, associatives pour débattre et se fixer des perspectives autour des aspirations des jeunes. Ce sera l'occasion de partager avec d'autres nos propositions, de créer du travail commun, des revendications et des dates de mobilisation communes. Enfin, le résultat de la diffusion du questionnaire puis des assises locales sera remonté au CN. Ce processus pourrait donc aboutir en décembre à des assises nationales, avec pour objectif d'élaborer une plateforme de revendications autour du statut social et un appel à la mobilisation pour la marche.

La Marche

Le début de l'année 2017 correspondra à une troisième phase de campagne pour préparer notre marche nationale. Ainsi, à

partir des propositions, il s'agit de continuer à mettre en avant nos contenus pour créer une dynamique de mobilisation. Dans la dernière ligne droite avant les élections, ce sera le moment d'interpeller les candidats sur nos revendications et de créer le rapport de force nécessaire pour qu'elles soient prises en compte, pour obtenir des engagements. En lien avec les camarades de l'UEC, une semaine d'action fin janvier sera dédiée à l'orientation (ouverture APB). Là encore, les actions qui auront pu être menées en direction des lycéens durant le mois de janvier seront valorisées nationalement. Parallèlement, il s'agira de faire la démonstration concrète de notre capacité à rassembler et à mobiliser en faisant descendre le maximum de jeunes dans la rue pour des rassemblements ou des marches locales. Enfin, en Mars sera venu le temps de concrétiser notre ambition de marche nationale des jeunes pour un véritable statut social.

Calendrier de campagne

#1

Formation

De juin à septembre

22 au 31 juillet : camps d'été

#2

Rassemblement

De septembre
à décembre

9 au 11 septembre : fête de l'humain

3 novembre : journée de mise en
perspective des initiatives locales

novembre : Assises locales

décembre : Assises nationales

#3

Mobilisation

De décembre à mars

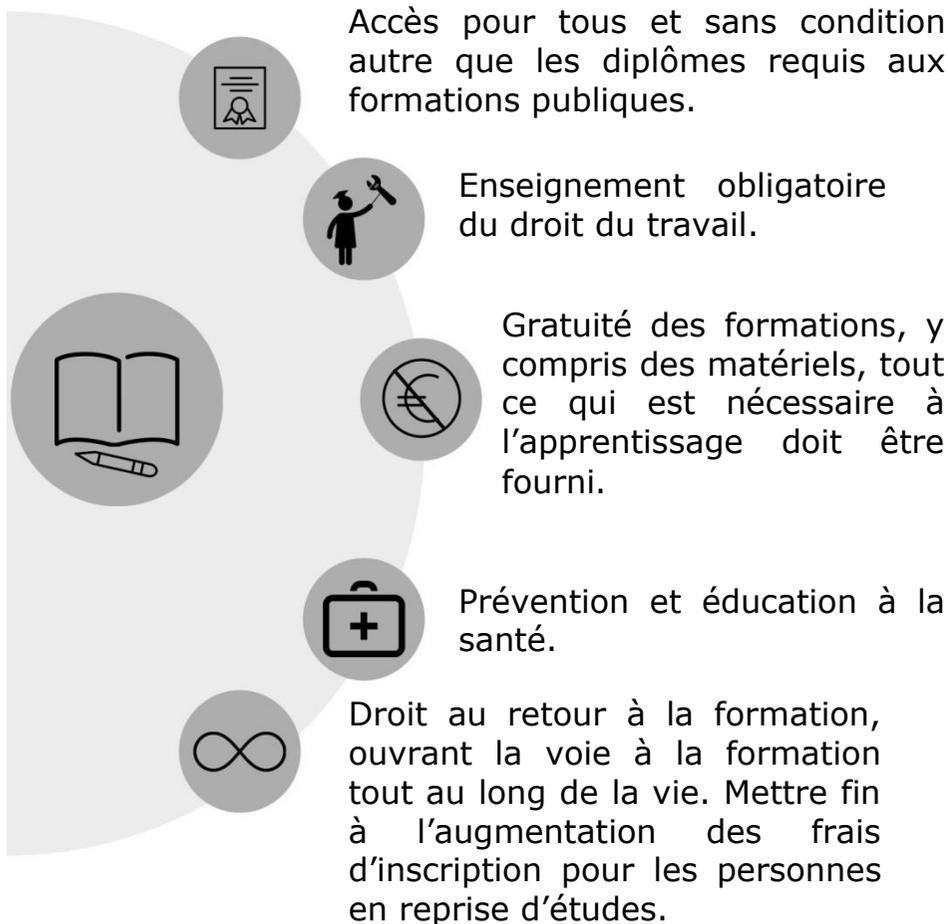
février : marches et rassemblements
locaux

mars : marche nationale

Concrètement le statut social c'est :

Le droit à la formation :

Création d'un service public unifié de l'orientation dans toutes les filières de l'enseignement, doté de moyens matériels et humains à hauteur des besoins. Ce dernier doit avoir vocation à armer les jeunes pour la construction de leur avenir et l'entrée dans le monde du travail sans passage par le chômage.



Pas de travail sans droits

Dans cette période de vie, des temps de travail existent, qu'ils soient ou non rattachés à une formation. Ces temps témoignent de la multiplicité des contrats d'exceptions qui sont dédiés aux jeunes et qui les écartent toujours plus du droit commun. Le statut social doit assurer l'égalité au travail:



La rémunération doit être au moins égale au salaire minimum en vigueur pour tout jeune qui travaille.



Fin des statuts d'exception et des emplois masqués: la norme d'embauche doit être un emploi stable.



Temps de travail, grille salariale, cotisations, etc. : égalité des droits avec les autres salariés.

Des services publics qui répondent à nos besoins

En finir avec les mesures rustines qui s'empilent et qui ne s'adressent pas à tous, selon les dispositifs ou les territoires, assurer des réponses concrètes et efficaces aux besoins sociaux :



Accès gratuit aux transports publics et intégration du passage du permis de conduire à la formation.



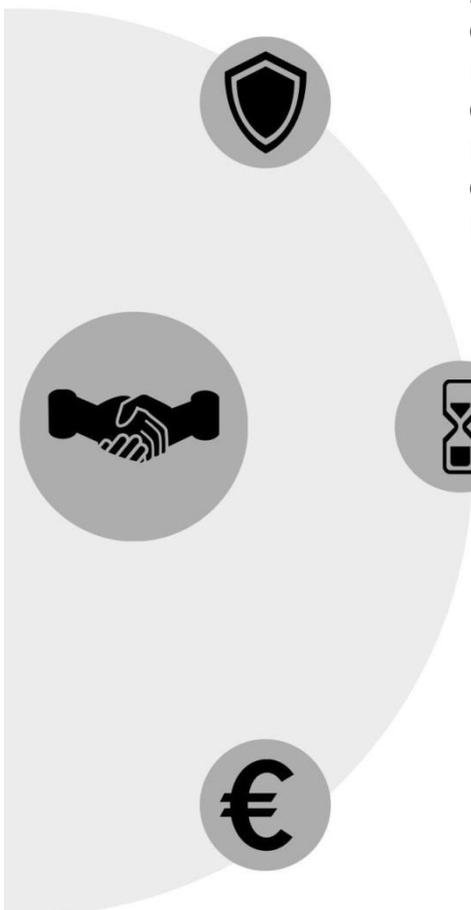
Logement : accès renforcé au parc public et nationalisation du logement étudiant.



Gratuité d'accès aux structures culturelles et sportives, et instauration d'un droit aux vacances.

Le droit à la solidarité nationale

Nous refusons la précarité à vie et revendiquons l'intégration immédiate des jeunes aux systèmes de solidarité par répartition. Pour rejoindre le droit commun, refondons la sécurité sociale pour permettre une véritable sécurité de l'emploi et de la formation.



Intégration au système général de l'assurance maladie et remboursement des soins, des médicaments et de la contraception à 100 % par la sécurité sociale.

Prise en compte des années de formation comme des années de cotisation pour que l'ensemble des jeunes bénéficie des mêmes conditions d'accès à la retraite.

Création d'un revenu pour les travailleurs en formation, financé par les cotisations sur le modèle des retraites.

Lexique

CDD (Contrat à durée déterminée) : C'est un contrat de travail d'exception. Le droit du travail énumère limitativement les cas de son utilisation : saisonnier, maladie, surplus d'activité. Dans certains secteurs il peut être d'usage et ne pas subir les mêmes limitations. Ce contrat représente 90% des embauches, mais seulement 10% des contrats en cours.

CDI (Contrat à durée indéterminée) : C'est le contrat de travail de droit commun. Il n'a pas de terme. Ce contrat représente environ 87% des contrats de travail.

CDI Intermittent : Le contrat de travail intermittent est utilisé pour des emplois permanents mais qui comportent une alternance de périodes travaillées et de périodes non travaillées (métiers de la formation, saisonniers...) Le contrat de travail doit spécifier la durée annuelle minimale du travail à effectuer et les périodes travaillées. (On retrouve notamment ce type de contrat chez les : moniteurs sportifs, formateurs, employés agricole, etc.)

CIT (Contrat de travail temporaire ou Intérim) : Le contrat de travail temporaire (ou « Intérim ») est conclu pour la réalisation d'une mission précise et temporaire. Pour ce type de contrat, les salariés et les employeurs passent par le biais d'une agence d'intérim qui fait office d'intermédiaire.

CUI (Contrat unique d’insertion) : Bien qu’unique, il y en a deux. Le CUI-CAE (Contrat d’Accompagnement vers l’Emploi) pour le secteur non marchand et le CUI-CIE (Contrat Initiative Emploi). Ce type de contrat peut s’appliquer à un CDI ou un CDD, les emplois d’avenir sont de ce type.

Décohabitation : C’est le fait pour un jeune de prendre un logement autonome par rapport à celui de ses parents. A l’inverse la recohobitation est un néologisme utilisé pour qualifier le phénomène inverse.

Part de chômage : Il s’agit du pourcentage de personnes d’un groupe défini qui est sans-emploi et en recherche d’emploi. Il faut distinguer ce chiffre de celui du *taux de chômage* qui est le pourcentage de personnes sans-emploi sur la population active.

Population active : Il s’agit des personnes en emploi ou en recherche d’emploi. Par opposition les personnes n’occupant pas d’emploi, n’en recherchant pas ou n’étant pas disponible pour en occuper un sont la *population inactive* au sens du BIT.

Salaires médian : C’est un outil statistique qui détermine le montant en euros dont la moitié des salaires sont au-dessus et

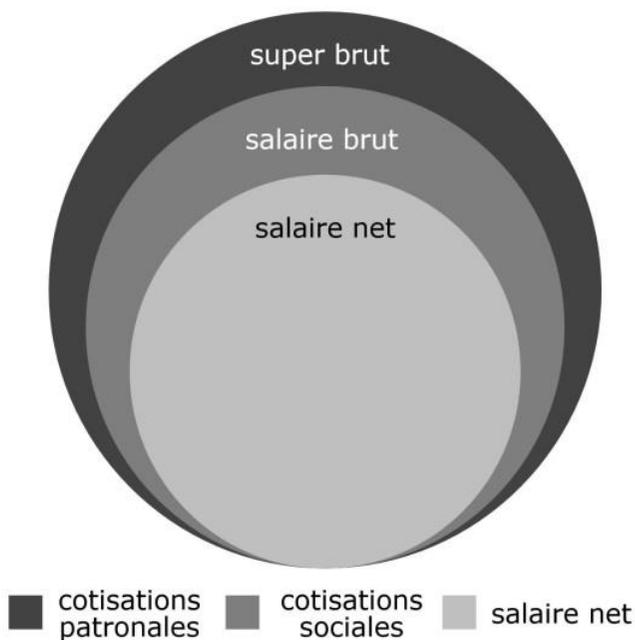
l'autre moitié en dessous. Calculé par l'INSEE il s'élève aujourd'hui à 1772€.

Salaires :

Salaire net : Somme effectivement perçue par le salarié.

Salaire brut : Salaire net auquel il faut ajouter les cotisations sociales salariales.

Super brut : Il s'agit du salaire brut auquel il faut ajouter les cotisations sociales patronales.



Sous-emploi : Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes : Elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage ou ont travaillé moins que

d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.

Si on trouve parfois des définitions plus extensives notamment sur le fait d'être surqualifié pour le poste occupé, l'INSEE ne retient que la définition ci-dessus dans ses statistiques.